

# Traducteur

Niveau 7



**Référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation**

---

## Présentation

---

### Candidat en situation de handicap

Tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés. Sur le conseil du référent handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adapté. En fonction du handicap et des besoins spécifiques du candidat, le référent handicap pourra également s'appuyer sur une expertise externe.

Ces possibilités d'aménagement seront fixées dès l'entrée en formation et communiquées au futur candidat, afin que celui-ci puisse être informé des solutions en compensation.

### Blocs de compétences

Le titre s'articule autour de **4 blocs de compétences** :

**Bloc 1** : Définir la stratégie de réalisation d'une prestation de traduction

**Bloc 2** : Piloter le processus de production d'une traduction révisable adaptée à la langue et au contexte cibles

**Bloc 3** : Optimiser la qualité d'une traduction automatique ou humaine

**Bloc 4** : Créer et développer une activité de traducteur

## Prérequis à l'entrée en formation

La formation s'adresse à :

- Toute personne titulaire d'un diplôme de niveau 6 du CEC ou d'un titre jugé équivalent ;
- Toute personne justifiant d'une expérience de cinq ans ou plus dans un contexte international et souhaitant évoluer ou se reconverter en tant que traducteur ;
- Toute personne dans une situation différente, mais justifiant d'un projet de reconversion ou d'évolution jugé recevable par la commission d'admission du certificateur et ayant validé le test d'entrée en formation.

Tout candidat doit :

- Réussir un test d'entrée en formation, permettant notamment de vérifier le niveau de maîtrise des langues A (langue source) et B (langue cible) choisies par le candidat ;
- Maîtriser les outils bureautiques de base.

## Référentiels pour la certification de Traducteur

Le tableau suivant détaille les activités et compétences associées au métier, ainsi que les modalités et critères d'évaluation associés à la certification.

Référentiel d'activités	Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<b>1. Définition de la stratégie de réalisation d'une prestation de traduction</b>			
<b>A1.1 Analyse de la demande de traduction et des besoins du client</b>	<b>A1.1 C1</b> Analyser la demande de prestation de traduction, en identifiant son objet, sa finalité ainsi que l'usage auquel la production est destinée, à l'appui du cahier des charges et des informations complémentaires obtenues, afin d'en comprendre le contexte et en déduire le cadre de l'intervention en qualité de traducteur.	<b>E1 – Type d'évaluation :</b> Mise en situation professionnelle portant sur la <b>définition de la stratégie de réalisation d'une prestation de traduction donnant lieu à une note écrite et à une soutenance orale.</b>  Il est remis au candidat le brief d'un projet de traduction. Il est attendu du candidat, dans le cadre d'une note écrite, qu'il élabore une proposition d'intervention pour la traduction du projet, retranscrive son analyse de la demande de traduction et décrive les démarches réalisées pour établir sa proposition d'intervention.  Ainsi, la <u>note écrite</u> contient : <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'analyse de la demande de traduction et des besoins du client (<i>en lien avec A1.1</i>) ;</li> <li>• la <u>description</u> et les résultats de l'analyse préliminaire du matériau source et les moyens envisagés pour produire la traduction : analyse de la structure globale, éléments mis en</li> </ul>	<b>POUR A1.1 C1 :</b>  <b>Cr1.</b> L'objet de la demande est correctement identifié : traduction d'un document ou d'un ensemble de documents, travaux de post-édition superficielle ou complète...  <b>Cr2.</b> La finalité (informative, commerciale, marketing, juridique, culturelle, pédagogique...) et l'usage de la traduction à produire (usage interne, à destination de clients ou partenaires, pour les besoins d'une procédure administrative ou judiciaire...) sont correctement identifiés et caractérisés.  <b>Cr3.</b> Le cadre de l'intervention en qualité de traducteur est correctement déduit du contexte d'usage de la production et de ses enjeux : traduction classique, localisation, transcréation, conditions de relecture/révision...
	<b>A1.1 C2</b> Identifier les besoins spécifiques du client dans le cadre de la prestation de traduction, en clarifiant ses exigences (processus à suivre, terminologie à utiliser, sélection d'outils spécifiques d'aide à la traduction, formats particuliers	(continuation of E1 from the previous row)	<b>POUR A1.1 C2 :</b>  <b>Cr1.</b> Les exigences et contraintes spécifiques du client sont toutes détectées.

	<p>pour les destinataires en situation de handicap...) et ses contraintes (culturelles, de délais, de budget, cadre légal/réglementaire à respecter...), afin de permettre leur prise en compte dans la planification et la réalisation de la prestation de traduction.</p>	<p>lumière par sa lecture panoptique (<i>en lien avec A1.2</i>) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une proposition de planification du projet de traduction (<i>en lien avec A1.3</i>) ;</li> <li>• une proposition d'intervention pour la prestation de traduction comprenant un devis (<i>en lien avec A1.3</i>).</li> </ul> <p>À l'oral, le candidat soutient sa note écrite puis échange avec le jury et répond à ses questions. Il est notamment interrogé sur la prise en compte, dans la prestation de traduction, des besoins spécifiques des destinataires en situation de handicap (<i>en lien avec A1.1</i>) ainsi que sur les modalités de collaboration envisageables avec le client, au regard du contexte du cas (<i>en lien avec A1.3</i>).</p>	<p><b>Cr2.</b> Le candidat identifie les éventuelles incompatibilités/difficultés entre les exigences et contraintes du client et le projet de traduction ainsi que les conséquences prévisibles/risques qui en découlent : conséquences sur la qualité de la prestation, les délais d'exécution, la confidentialité des échanges/du contenu, difficulté technique de prise en compte des destinataires en situation de handicap...</p>
<p><b>A1.2 Analyse préliminaire du matériau à traduire</b></p>	<p><b>A1.2 C1</b> Analyser la structure globale du matériau à traduire, en estimant le nombre de mots à traduire/réviser et en identifiant son niveau de formatage (présence de tableaux, de graphiques, d'un format numérique spécifique...), afin de choisir les moyens logistiques, techniques et/ou technologiques à mobiliser pour produire les livrables dans le respect des documents sources (outils, logiciels...).</p>		<p><b>POUR A1.2 C1 :</b></p> <p><b>Cr1.</b> Les spécificités structurelles du matériau source devant être prises en compte dans la production de la traduction sont déterminées : organisation générale, présence de visuels, présence d'annexes...</p> <p><b>Cr2.</b> Les ressources techniques et technologiques envisagées sont en cohérence avec les spécificités structurelles du matériau source et son niveau de complexité : outils de TAO, logiciels spécifiques...</p>
	<p><b>A1.2 C2</b> Effectuer une lecture panoptique du matériau source, en repérant les termes techniques ou spécialisés, les éventuelles incohérences ou difficultés spécifiques (concepts culturels, présence de termes polysémiques, ambiguïtés...), afin d'identifier les difficultés et d'adapter les conditions de son intervention en conséquence.</p>		<p><b>POUR A1.2 C2 :</b></p> <p><b>Cr1.</b> Le candidat justifie que la lecture panoptique réalisée a permis de relever les spécificités, complexités et difficultés de fond du matériau source.</p> <p><b>Cr2.</b> Les incohérences et ambiguïtés sont identifiées et accompagnées de questions/propositions de reformulation à</p>

			répercuter au client en vue de leur clarification.
<b>A1.3 Élaboration d'une proposition d'intervention en traduction</b>	<b>A1.3 C1</b> Définir les modalités de la collaboration avec le client dans le cadre de la prestation de traduction, en identifiant la communication adaptée selon les responsabilités confiées, les situations rencontrées, les destinataires visés et les ressources mobilisables et en tenant compte du cadre juridique, normatif (enjeux RSE, prise en compte des situations de handicap...) et déontologique applicable (confidentialité...), afin de créer les conditions d'un partenariat durable.		<p><b>POUR A1.3 C1 :</b></p> <p><b>Cr1.</b> Les différents interlocuteurs et leurs missions, rôles et responsabilités dans le cadre de la prestation sont identifiés : commanditaire, chef de projet, réviseur, expert métier, équipes techniques...</p> <p><b>Cr2.</b> La communication envisagée est en cohérence avec le contexte du projet, notamment les destinataires visés, les besoins identifiés et les ressources disponibles dans le cadre de la prestation : style de communication, type de supports/canaux, fréquence des échanges, objet des échanges selon les destinataires...</p> <p><b>Cr3.</b> Le candidat justifie le respect du cadre légal et déontologique applicable à la collaboration et aux communications dans le cadre de la prestation : protection des échanges contre le piratage, loyauté dans les échanges...</p> <p><b>Cr4.</b> Les solutions proposées pour adapter les modalités de la communication aux besoins spécifiques des interlocuteurs en situation de handicap sont pertinentes : utilisation d'outils spécifiques, adaptation du langage, préférence pour les échanges écrits/oraux, adaptation de la mise en forme des documents...</p> <p><b>Cr5.</b> Le candidat justifie que les modes de collaboration et de communication</p>

			<p>envisagés facilitent la réalisation des travaux et les allers-retours avec le client au fur et à mesure de la production.</p>
	<p><b>A1.3 C2</b> Planifier la réalisation de la prestation de traduction, en évaluant les délais, moyens et ressources nécessaires à la fourniture des différents livrables (textes traduits, mémoire de traduction, rapport de traduction, guide de style, fichiers terminologiques/glossaires...), afin de permettre la formalisation de la proposition d'intervention.</p>		<p><b>POUR A1.3 C2 :</b></p> <p><b>Cr1.</b> L'évaluation des délais de production et de livraison est en cohérence avec les exigences/contraintes du client, les standards du marché et le niveau de complexité de la prestation de la traduction.</p> <p><b>Cr2.</b> Un calendrier précis est établi comprenant les différentes étapes du projet : recherches préliminaires, production, relecture, validation de la traduction.</p> <p><b>Cr3.</b> Les moyens et ressources nécessaires à la réalisation de la prestation sont précisément listés et justifiés : ouvrages de référence, outils d'aide à la traduction, logiciels spécifiques, accès à des bases de données ou corpus, outils bureautiques...</p>
	<p><b>A1.3 C3</b> Formaliser une proposition d'intervention adaptée à la demande de prestation de traduction et aux responsabilités confiées, en y détaillant les méthodes de traduction envisagées, le détail des différentes étapes accompagné des livrables correspondants ainsi que les conditions financières, selon le type de prestation et les éventuelles options envisagées pour sa réalisation, en veillant</p>		<p><b>POUR A1.3 C3 :</b></p> <p><b>Cr1.</b> Le devis contient les éléments essentiels : nature de la prestation, délais et coûts, le cas échéant accompagnés des éléments de justification nécessaires...</p> <p><b>Cr2.</b> Le candidat justifie l'adéquation de sa proposition par rapport à la demande du client et aux besoins identifiés.</p>

à sa conformité à la réglementation en vigueur, afin de sécuriser son intervention dans le cadre de la prestation.

## 2. Pilotage du processus de production d'une traduction révisable adaptée à la langue et au contexte cibles

### A2.1 Préparation de l'environnement de travail nécessaire à la production de la traduction

**A2.1 C1** Mettre en œuvre une méthodologie de recherche documentaire sur le sujet et/ou la thématique de la traduction à réaliser, en collectant, analysant et organisant les résultats des recherches effectuées en utilisant des ressources matérielles (ouvrages de référence, revues imprimées, thésaurus...) et/ou des outils numériques adaptés (solutions intégrant de l'intelligence artificielle, moteurs de recherche, bases de données, corpus et mémoires de traduction existants...), afin de disposer, tout au long de la prestation de traduction, des informations nécessaires à la maîtrise du sujet traité.

**A2.1 C2** Réaliser un relevé terminologique et linguistique en vue de la traduction à réaliser, en extrayant du texte source les termes techniques, acronymes et expressions propres au domaine ou revêtant un intérêt spécifique pour la prestation, puis en recherchant des équivalents terminologiques dans la langue cible, selon le domaine spécifique auquel appartient le texte à traduire et son contexte d'utilisation, afin de constituer une base de référence

### **E2.1 – Type d'évaluation : Mise en situation professionnelle donnant lieu à la production d'une traduction révisable et d'une note écrite, puis à une soutenance orale.**

À partir d'un cas présentant le cadrage d'une prestation de traduction et un matériau source, il est demandé au candidat de produire une traduction révisable accompagnée d'une note écrite contenant la base documentaire et terminologique de référence constituée dans le cadre des travaux de traduction (*en lien avec A2.1*).

À l'oral, le candidat échange avec le jury et répond à ses questions sur :

- la traduction réalisée ;
- la démarche mise en œuvre dans le cadre de sa préparation : méthodologie de recherche documentaire, travaux en lien avec la segmentation/l'analyse de la segmentation (*en lien avec A2.1*) ;
- la démarche mise en œuvre dans le cadre de sa réalisation (*en lien avec A2.2*) ;

### **POUR A2.1 C1 (E2.1) :**

**Cr1.** Le candidat justifie que la méthodologie de recherche documentaire mise en œuvre lui a permis de recueillir un niveau suffisant d'informations pour la prise en charge de la production.

**Cr2.** Le candidat justifie l'adaptation des recherches effectuées aux spécificités du projet : sources retenues, utilisation raisonnée des opérateurs booléens et de l'IA, modalités d'organisation, de classement...

### **POUR A2.1 C2 (E2.1) :**

**Cr1.** La base terminologique et linguistique constituée comporte les termes et données propres aux sujets/domaines/métiers/processus visés. Les équivalents terminologiques choisis sont justifiés.

**Cr2.** Le domaine d'utilisation de chaque terme ou polyterme est précisé dans la base constituée.

	<p>favorisant la cohérence et la précision de la traduction.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>les adaptations à envisager pour adapter la traduction produite à des destinataires en situation de handicap (<i>en lien avec A2.2</i>).</li> </ul>	<p><b>Cr3.</b> Les standards de présentation d'une base terminologique sont respectés : termes enregistrés sous leur forme canonique, tri alphabétique sur la source, absence de majuscule pour les noms communs...</p>
	<p><b>A2.1 C3</b> Segmenter le texte source en unités de traduction pertinentes (phrases, paragraphes...), en utilisant des outils de traduction assistée par ordinateur (TAO) ou manuellement, selon la structure du texte et les besoins spécifiques de la prestation de traduction, afin de faciliter les travaux de traduction et de garantir l'exhaustivité et la cohérence du contenu.</p>	<p><b>E2.2 – Type d'évaluation : Mise en situation professionnelle portant sur le management transversal dans le cadre d'un projet de traduction donnant lieu à un jeu de rôles et à un entretien avec le jury.</b></p> <p>À partir d'un cas présentant un projet de traduction et une équipe chargée de sa réalisation, il est demandé au candidat, dans le cadre d'un <u>jeu de rôles</u>, de conduire un entretien auprès d'un membre de l'équipe, joué par l'un des membres du jury (<i>en lien avec A2.3</i>).</p>	<p><b>POUR A2.1 C3 (E2.1) :</b></p> <p><b>Cr1.</b> La traduction présentée contient l'ensemble des éléments à traduire, y compris les textes dont le traitement est complexe : textes intégrés dans des images, tableaux, légendes...</p> <p><b>Cr2.</b> La présentation des éléments complexes est conforme aux exigences du client et du projet : tableau bilingue, annexes, notes du traducteur...</p>
<p><b>A2.2 Réalisation des travaux de rédaction de la traduction</b></p>	<p><b>A2.2 C1</b> Transférer le contenu du document source vers la langue cible, en respectant le cahier des charges et les normes métier, en s'appuyant sur les ressources fournies ou constituées et en veillant à respecter l'intention du texte source, sa complexité et sa subtilité, afin de garantir une traduction juste, conforme aux attentes du client et répondant aux exigences professionnelles en matière de qualité.</p>	<p>Le thème de l'entretien est attribué au candidat par tirage au sort (par exemple : partage d'informations, suivi d'activité, recadrage...).</p> <p>À l'issue de l'entretien, le candidat échange avec le jury et répond à ses questions, <u>à l'oral</u>, sur les solutions qu'il propose pour améliorer le cadre d'intervention de l'équipe et le suivi du projet de traduction (<i>en lien avec A2.3</i>).</p>	<p><b>POUR A2.2 C1 (E2.1) :</b></p> <p><b>Cr1.</b> La traduction présentée est juste et fidèle au texte source : pas d'ajout, d'omission ou d'interprétation, de contresens, de faux sens, de non-sens...</p> <p><b>Cr2.</b> Le candidat justifie l'utilisation des ressources obtenues pour permettre la traduction et en garantir la cohérence : glossaires, guides de style, mémoires de traduction...</p> <p><b>Cr3.</b> La traduction présentée respecte les exigences du client et tient compte de ses attentes spécifiques.</p>

	<p><b>A2.2 C2</b> Utiliser la terminologie et la phraséologie spécifiques au domaine lors de la traduction des segments du texte source, en tenant compte des exigences sectorielles, culturelles, régionales et fonctionnelles, et en adaptant directement ou en soumettant des propositions d'adaptations concernant le style, le ton et les références, pour assurer une traduction précise et pertinente dans la langue cible.</p>		<p><b>POUR A2.2 C2 (E2.1) :</b></p> <p><b>Cr1.</b> Les choix des termes utilisés sont en cohérence avec le domaine, le niveau de spécialisation/précision du document source et la technicité du sujet traité.</p> <p><b>Cr2.</b> L'exactitude et la cohérence terminologiques se reflètent tout long de la traduction.</p> <p><b>Cr3.</b> La traduction présentée prend en compte les spécificités sectorielles, culturelles, régionales et fonctionnelles du matériau source : tutoiement/vouvoiement, unités de mesure, unités monétaires, formats des nombres, traits d'humour...</p>
	<p><b>A2.2 C3</b> Procéder à l'harmonisation stylistique et terminologique globale du texte produit, à l'aide d'outils de traduction assistée par ordinateur (TAO) et outils métiers, afin de garantir une traduction fluide, homogène et naturelle dans la langue cible.</p>		<p><b>POUR A2.2 C3 (E2.1) :</b></p> <p><b>Cr1.</b> Le candidat justifie l'utilisation d'outils spécifiques pour procéder à l'harmonisation d'ensemble de la traduction : TAO, outils métier...</p> <p><b>Cr2.</b> Le candidat assure la fluidité de la traduction par une utilisation justifiée des procédés de traduction permettant d'éviter les calques : modulation, transposition, adaptation, étoffement...</p>
	<p><b>A2.2 C4</b> Adapter la traduction produite en vue de son accessibilité aux destinataires, cibles en situation de handicap, en simplifiant le langage si nécessaire et en veillant à la clarté des informations, tout en respectant le ton et le style du document source, afin de rendre le</p>		<p><b>POUR A2.2 C4 (E2.1) :</b></p> <p><b>Cr1.</b> Le texte traduit est adapté au niveau de compréhension du public cible et à l'utilisation qui va en être faite (absence d'effort spécifique) : ton, style, références...</p>

	<p>contenu traduit utilisable pour tous les publics visés par le cahier des charges.</p>		<p><b>Cr2.</b> Le format de restitution de la traduction est conforme à la demande/aux exigences du client.</p> <p><b>Cr3.</b> Les adaptations proposées pour les publics en situation de handicap sont pertinentes et respectueuses du matériau source : simplification sans dénaturer, ajout de notes de bas de pages ou de commentaires...</p>
<p><b>A2.3 Management transversal des équipes impliquées dans le projet de traduction</b></p>	<p><b>A2.3 C1</b> Piloter la mise en œuvre des missions confiées aux parties prenantes à la réalisation du projet de traduction, en procédant à leur répartition, leur planification et leur suivi, afin de permettre la coordination des activités nécessaires au projet et ainsi en garantir la réalisation conforme.</p>		<p><b>POUR A2.3 C1 (E2.2) :</b></p> <p><b>Cr1.</b> Les préconisations du candidat tiennent compte du contexte du projet et du cahier des charges : exigences spécifiques, contraintes...</p> <p><b>Cr2.</b> Le candidat justifie que ses préconisations permettent d'améliorer l'organisation existante : optimisation des délais, des ressources...</p>
	<p><b>A2.3 C2</b> Conduire des réunions, groupes de travail ou entretiens avec les parties prenantes à la réalisation du projet de traduction, en s'appuyant sur les méthodes et outils de communication adaptés (écoute active, prise en compte des particularités culturelles et générationnelles, reformulation...), selon les profils, besoins (partage d'informations, mise en œuvre de l'intelligence collective, recadrage...) et situations en présence (démarrage de projet, difficulté rencontrée dans le cadre d'un projet...), afin de favoriser la</p>		<p><b>POUR A2.3 C2 (E2.2) :</b></p> <p><b>Cr1.</b> L'objectif de l'entretien est clairement expliqué au membre de l'équipe.</p> <p><b>Cr2.</b> Les techniques de communication employées sont adaptées au message à véhiculer, au comportement du membre et à l'objectif visé.</p> <p><b>Cr3.</b> Le candidat invite son interlocuteur à s'exprimer et l'y encourage : ton, mots, temps de parole laissé adéquat...</p> <p><b>Cr4.</b> Le candidat s'assure de la compréhension de son interlocuteur tout</p>

collaboration et la cohésion entre les différents acteurs ainsi que le maintien de leur motivation et d'un environnement de travail favorable, tout au long du projet de traduction.

au long de l'entretien : observation de ses réactions, reformulations, questions...

### 3. Optimisation de la qualité d'une traduction automatique ou humaine

#### A3.1 Évaluation de la qualité d'une traduction humaine ou automatique

**A3.1 C1** Vérifier la fidélité de la traduction vis-à-vis du texte source, en recherchant d'éventuelles divergences dans la transmission du sens, de l'intention et des messages, afin de repérer les ajouts, omissions, interprétations, non-sens, contresens et approximations, et d'ajuster le contenu en conséquence.

**A3.1 C2** Évaluer la qualité globale et l'exactitude (linguistique, terminologique, typographique...) d'un texte traduit, en distinguant les segments corrects de ceux nécessitant une intervention (réécriture...), et en repérant les incohérences et erreurs, afin de proposer des solutions adaptées aux écarts identifiés.

**A3.1 C3** Délimiter le périmètre d'intervention en réécriture nécessaire sur le texte traduit par un humain ou par un moteur de traduction automatique, en recherchant un équilibre entre les exigences en matière de qualité, les contraintes de délais d'exécution et

**E3 – Type d'évaluation : Mise en situation professionnelle portant sur l'optimisation de la qualité d'une traduction humaine ou automatique donnant lieu à une note écrite et à une soutenance orale.**

Il est présenté au candidat une traduction (humaine ou ayant été réalisée par un moteur de traduction automatique), accompagnée de son matériau source.

Il est demandé au candidat de proposer une nouvelle version de la traduction soumise, en optimisant sa qualité.

La nouvelle version proposée est accompagnée d'une note écrite produite par le candidat contenant :

- les écarts identifiés par rapport au texte source et les défauts du texte traduit ;
- un descriptif du périmètre de son intervention, au regard des exigences et contraintes du projet  
(en lien avec A3.1).

#### POUR A3.1 C1 :

**Cr1.** Le texte source est correctement analysé : sens, difficultés, spécificités...

**Cr2.** Les écarts de fidélité au texte source sont tous identifiés et classés par typologie : ajouts, omissions, interprétations, non-sens, contresens, approximations...

#### POUR A3.1 C2 :

**Cr1.** Les défauts du texte traduit sont identifiés : style, syntaxe, terminologie, contexte...

**Cr2.** Les propositions de réécriture sont en cohérence avec les spécificités du texte source et le niveau d'exactitude attendu pour la traduction soumise.

#### POUR A3.1 C3 :

**Cr1.** Le niveau de réécriture proposé est pertinent par rapport au contexte du projet : tarifs et délai d'intervention, enjeux de la traduction, qualité attendue...

	<p>l'atteinte des objectifs de rentabilité fixés, afin de garantir des conditions optimales de mise en œuvre des actions correctives.</p>	<p>À l'oral, le candidat échange avec le jury et répond à ses questions sur :</p>	
<p><b>A3.2 Mise en œuvre des actions d'optimisation</b></p>	<p><b>A3.2 C1</b> Réviser une traduction humaine ou post-éditer une traduction générée automatiquement, en y apportant les modifications structurelles nécessaires (ordre des mots, modification de la syntaxe...), dans le respect du sens global du texte source, du cahier des charges et des processus qualité établis, afin de rendre le contenu plus accessible, notamment pour les personnes en situation de handicap, et d'assurer une lecture fluide et idiomatique de la traduction.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les modifications apportées à la version initiale de la traduction soumise ;</li> <li>• les modifications et réorganisations complémentaires qui pourraient être apportées pour rendre accessible la traduction à des destinataires en situation de handicap ;</li> <li>• les conseils qui pourraient être formulés au client quant à l'optimisation de la traduction <i>(en lien avec A3.2)</i>.</li> </ul>	<p><b>POUR A3.2 C1 :</b></p> <p><b>Cr1.</b> Les corrections réalisées sont en adéquation avec le niveau de réécriture exigé par le projet.</p> <p><b>Cr2.</b> La réécriture proposée permet de corriger les défauts du texte traduit originel, dans le respect de la délimitation du périmètre identifié pour son intervention.</p> <p><b>Cr3.</b> La nouvelle version produite démontre la plus-value de l'intervention humaine (dans le cadre d'une post-édition) ou du regard extérieur (dans le cadre d'une révision) dans le processus d'amélioration de la qualité et le respect du cahier des charges.</p>
	<p><b>A3.2 C2</b> Fournir tous conseils, commentaires ou recommandations utiles aux parties prenantes à l'optimisation de la qualité de la traduction, en particulier dans le cadre d'un projet impliquant une pluralité de traducteurs, ainsi que sur les processus et outils à mobiliser pour prendre en charge les actions correctives, en fonction des besoins spécifiques de la prestation, afin d'inscrire son intervention</p>		<p><b>POUR A3.2 C2 :</b></p> <p><b>Cr1.</b> Les conseils et remarques formulés permettent d'optimiser la qualité de la traduction en matière linguistique, terminologique et/ou d'adaptation culturelle.</p> <p><b>Cr2.</b> Les conseils et remarques formulés tiennent compte du contexte du client (environnement technique, technologique,</p>

dans une démarche qualité et d'amélioration continue.

ressources humaines mobilisables...) et de ses besoins spécifiques.

#### 4. Création et développement d'une activité de traducteur

##### A4.1 Définition du positionnement de son activité de traducteur

**A4.1 C1** Réaliser une étude de marché de l'activité de traducteur, en s'appuyant sur les résultats de sa veille stratégique et concurrentielle (environnement, acteurs du marché, besoins en matière de traduction, typologie des concurrents, spécificités des offres concurrentes...), afin d'évaluer le potentiel de son activité et la positionner sur le marché.

**A4.1 C2** Définir ses offres de services en matière de traduction, en s'appuyant sur sa proposition de valeur, ses langues de travail, ses compétences et ses domaines d'expertise, en tenant compte de l'état et des besoins spécifiques des clients potentiels, afin d'élaborer des propositions adaptées et ciblées.

**E4 – Type d'évaluation : Mise en situation professionnelle portant sur la création et le développement de l'activité de traducteur du candidat donnant lieu à la production d'un rapport écrit et à une soutenance orale.**

Il est demandé au candidat de rédiger un rapport écrit présentant le projet de création et de développement de son activité de traducteur et incluant, dans ce cadre :

- une étude de marché de l'activité envisagée, l'évaluation du potentiel de cette activité ainsi que le positionnement envisagé par le candidat ;
- une description des offres de services envisagées en lien avec l'activité de traducteur  
(*en lien avec A4.1*) ;
- un plan financier prévisionnel simplifié contenant ses objectifs de résultat et l'évaluation chiffrée de ses charges, ressources et investissements ;

##### POUR A4.1 C1 :

**Cr1.** L'étude de marché permet :

- l'estimation de la taille du marché et sa segmentation ;
- l'analyse de la concurrence (identification des concurrents directs et indirects, contenu/spécificités des offres des concurrents, tarifs...),
- l'identification des tendances en matière de prestations de traduction : profil des acheteurs, besoins, outils, facteurs de différenciation...

**Cr2.** Le potentiel de l'activité et son positionnement sur le marché sont identifiés et décrits : part de marché, valeur unique, positionnement tarifaire, stratégie de spécialisation...

##### POUR A4.1 C2 :

**Cr1.** Les offres de service envisagées sont établies en cohérence avec les résultats de l'étude de marché.

**Cr2.** Le candidat justifie la différenciation de ses offres par rapport à celles des concurrents (approche, méthodes de travail, expertise, tarifs, spécialisations, langues

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• un modèle de devis et de facture pour des prestations de traduction ;</li> <li>• une projection des moyens et outils à mettre en œuvre pour piloter la performance de ses projets et actions <i>(en lien avec A4.2)</i> ;</li> <li>• un descriptif de la politique commerciale et tarifaire envisagée pour son activité de traducteur ;</li> <li>• un descriptif des stratégies marketing et communication envisagées pour valoriser sa visibilité et augmenter le nombre de clients et prospects <i>(en lien avec A4.3)</i>.</li> </ul>	proposées, outils, productivité...) et leur adaptation aux besoins des cibles visées.
<b>A4.2 Structuration de son activité de traducteur</b>	<b>A4.2 C1</b> Élaborer un plan financier prévisionnel de son activité de traducteur, en déterminant ses objectifs de croissance et de rentabilité et en procédant à l'évaluation chiffrée de ses charges, ressources et retours sur investissement possibles, selon la structure juridique choisie dans le cadre de son exercice (entreprise individuelle, société commerciale, portage salarial...), afin de confirmer la viabilité et la pérennité de son projet, au regard de ses objectifs stratégiques.	À l'oral, le candidat échange avec le jury et répond à ses questions sur le rapport produit. Il est également interrogé sur les moyens de communication/solutions envisagés pour prendre en compte les éventuelles situations de handicap de ses prospects et clients <i>(en lien avec A4.3)</i> .	<b>POUR A4.2 C1 :</b>  <b>Cr1.</b> Le plan financier prévisionnel contient le détail des coûts et charges liés à l'activité : coûts d'installation et de développement de l'activité, charges sociales/fiscales, achat de matériel, de ressources technologiques ou documentaires, le cas échéant, actions marketing et communication envisagées, dépenses liées au développement des compétences, à la prise en compte des situations de handicap (achat de logiciels, formations au FALC...).  <b>Cr2.</b> Les objectifs stratégiques sont définis : croissance/chiffre d'affaires envisagés, élargissement des domaines de spécialisation, nombre de clients...
	<b>A4.2 C2</b> Élaborer des modèles de conventions et de documents de gestion de son activité de traducteur (conditions générales de prestations de service (CGPS), devis, factures...), en veillant à la conformité à la législation en vigueur (mentions obligatoires, droit du travail, droit commercial, RGPD...), en veillant à la confidentialité des données des clients et des informations communiquées, afin d'en garantir l'utilisation et la transmission conformes dans le cadre de son activité.		<b>POUR A4.2 C2 :</b>  <b>Cr1.</b> Le devis et la facture fournis sont conformes au droit du pays d'exercice de l'activité et contiennent les mentions obligatoires selon le statut juridique choisi : numérotation, désignation des parties, description des prestations, tarifs HT/TTC, conditions de paiement...
	<b>A4.2 C3</b> Évaluer la performance de ses projets et actions dans le cadre de son		<b>POUR A4.2 C3 :</b>

	<p>activité de traducteur, en mettant en œuvre une démarche de pilotage et en s'appuyant sur des outils d'analyse et de suivi (tableaux de bord, KPI, rapports...), afin de garantir la pérennité et la rentabilité de son activité professionnelle.</p>		<p><b>Cr1.</b> Les indicateurs proposés permettent au candidat de suivre sa productivité (nombre de mots traduits sur un temps donné) et sa rentabilité (rapport entre temps passé et montant facturé).</p> <p><b>Cr2.</b> Le candidat envisage la mise en place d'une démarche lui permettant de s'assurer en temps réel de la stabilité financière de son activité : établissement régulier de la facturation, suivi systématisé des paiements et des relances, des revenus, des dépenses...</p>
<p><b>A4.3 Développement de son activité de traducteur</b></p>	<p><b>A4.3 C1</b> Définir la politique commerciale et tarifaire de son activité de traducteur, ainsi que les argumentaires commerciaux valorisant sa différenciation sur le marché (spécialités, compétences spécifiques, utilisation d'outils technologiques, notoriété...), selon les offres proposées et les cibles visées, afin de répondre efficacement aux attentes de ses prospects et clients.</p>		<p><b>POUR A4.3 C1 :</b></p> <p><b>Cr1.</b> La politique commerciale envisagée est en cohérence avec les résultats de l'étude de marché et les objectifs stratégiques définis : actions de démarchage, argumentaires commerciaux...</p> <p><b>Cr2.</b> La politique commerciale envisagée est réaliste (ressources mobilisables, positionnement tarifaire) et prend en compte les besoins et contexte spécifiques des cibles visées par les prestations proposées.</p>
	<p><b>A4.3 C2</b> Mettre en œuvre des stratégies marketing et communication permettant de valoriser sa visibilité sur le marché, en constituant un fichier de prospection et de suivi exploitable, en proposant ses services sur des plateformes spécialisées et en mettant en place des actions et supports de communication adaptés à</p>		<p><b>POUR A4.3 C2 :</b></p> <p><b>Cr1.</b> Les actions marketing et communication envisagées sont adaptées aux prestations offertes et aux cibles visées : création d'un site vitrine, présence/activité sur les réseaux professionnels, publication de contenu, mise en place de partenariats, campagnes</p>

	<p>ses offres et typologies clients, notamment ceux en situation de handicap, en omnicanal, afin d'augmenter le nombre de ses prospects et clients.</p>		<p>emailing, actions de réseautage, participation à des salons professionnels...</p> <p><b>Cr2.</b> Les besoins spécifiques des destinataires en situation de handicap sont pris en compte dans les supports marketing envisagés : adaptation des supports papier et web (contrastes de couleurs, police), le cas échéant, intégration d'audiodescription/sous-titrages dans les contenus créés...</p>
--	---	--	--